



Le 23 janvier 2023

<b>COMMUNIQUE DE PRESSE</b> <b>Comité Régional Cgt Bretagne</b>
--

### **La CGT sur le pont pour multiplier les initiatives !**

Ce 23 janvier, le gouvernement vient d'adopter en Conseil des Ministres le projet de loi de report de l'âge légal de la retraite.

Après une première journée d'action qui a rassemblé plus de 140 000 manifestants au total dans les différentes villes de notre région jeudi dernier, la CGT Bretagne appelle tous les syndicats, sections syndicales et Unions Locales à poursuivre et renforcer la mobilisation unitaire contre ce report de l'âge légal de départ à la retraite.

L'action doit d'abord se construire en entreprise et administration, y compris en décidant la grève, comme à l'appel de différentes Fédérations le 26 janvier et par l'expression de nos revendications de hausses de salaires et d'amélioration des conditions de travail, aujourd'hui encore la cause de trop d'accidents et même de drames. C'est d'ailleurs en Bretagne que les Accidents du Travail et les Maladies Professionnelles atteignent des records de France, pays le plus sinistré de l'Union Européenne.

C'est bien par l'augmentation des salaires, l'égalité professionnelle femme-homme, le maintien en emploi jusqu'à l'âge légal que se financeront nos retraites. En Bretagne en 2022, non seulement les augmentations de salaires étaient parmi les plus faibles de France, aggravant un tassement généralisé des grilles du fait de l'indexation légale du SMIC sur les prix, mais notre région se distingue surtout par une moyenne salariale la plus basse de l'hexagone !

Ensuite dans l'espace public où sont annoncés retraites aux flambeaux, manifestations unitaires et débats publics sur ces propositions, avec des déploiements devant les entreprises pour gagner une plus forte mobilisation dans les grèves et manifestations intersyndicales le 31 janvier.

Enfin, en faisant signer la pétition intersyndicale sur [change.org](https://change.org), dans les entreprises, bureaux ou par exemple dans des barnums équipés d'ordinateurs portables dans des espaces publics.

Portons nos revendications avec la CGT pour exiger le droit à la retraite à 60 ans à taux plein pour tous et des départs anticipés pour les métiers pénibles